

Délibération n°D20260062

Rapporteur : Christine FRANCOIS

Service : Éducation et Citoyenneté
Secrétaire de séance : Hélène CORMIER

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-CINQ JUIN, à 18 heures,
les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 30, 29, 28, 27 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 18/06/2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO, Christine FRANCOIS, François DUHANT, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE (1), Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU (2), Mariëlle MARTIGNAGO-DUVERT, Valérie BOURNAZEL, Hélène LEHMANN, Julien CHOUEY, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE, Gaëlle SCHNEIDER, Christophe ROUSSEAU (3), Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY.

ABSENTS EXCUSÉS :	Thierry LARELLE	a donné délégation à	Roger AUBRY
	Catherine TAVEAU	a donné délégation à	Julie TEJERIZO
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Christine FRANCOIS
	Farid EL KADI	a donné délégation à	Séverine PONS
	Tom PHILIPPE	a donné délégation à	Fabien RUET
ABSENTS :	Philippe MALLARD, Vanessa GOGUILLON.		

(1) Départ au dossier n° 2 «Approbation du compte financier unique – Exercice 2025».

(2) Départ au dossier n° 4 «Décision modificative n°1 – Exercice 2026».

(3) Départ au dossier n° 2 «Approbation du compte financier unique – Exercice 2025».

CLASSES DE DÉCOUVERTE PARTICIPATION COMMUNALE

VU la délibération en date du conseil municipal du 5 juin 2026 définissant les conditions d'attribution de la participation communale aux classes de découverte ainsi que son montant ;

Considérant les demandes des écoles suivantes relatives à des sorties culturelles :

- École primaire de l'Alba (pour les élèves de maternelle), pour une journée classe de découverte à la ferme pédagogique Le chaudron magique à Brugnac, le 23 juin 2026. Toute l'école est concernée par cette sortie soit 2 classes.
- École primaire du Bout des Vergnes (pour les élèves de maternelle), pour une journée Accrozarbres à Laveyssière, le 4 juin 2026. Toute l'école est concernée par cette sortie soit 3 classes.
- École Cyrano maternelle, pour une journée classe de découverte au refuge animalier, mini ferme pédagogique L'arche d'Anaé à Bayac, le 23 juin 2026. Toute l'école est concernée par cette sortie soit 3 classes.
- École maternelle Suzanne Lacore, pour une journée Accrozarbres à Laveyssière, le 16 juin 2026. Toute l'école est concernée par cette sortie soit 3 classes.
- École maternelle Pauline Kergomard, pour une journée culturelle dans le cadre d'un projet autour de la protection de l'environnement et de la vie d'un citoyen à Domme, avec visite guidée de la grotte de Domme et activités ludiques, le 9 juin 2026. Toute l'école est concernée par cette sortie soit 5 classes.
- École maternelle Gambetta, pour une journée Accrozarbres à Laveyssière, le 25 juin 2026. Toute l'école est concernée par cette sortie soit 4 classes.
- École primaire Edmond Rostand (pour les élèves de maternelle), pour une journée classe de découverte à Zanimoland dans le Lot-et-Garonne, le 30 juin 2026. Toute l'école est concernée soit 4 classes.
- École primaire de l'Alba (pour les élèves de maternelle), pour une journée classe de découverte à la ferme pédagogique Le chaudron magique à Brugnac, le 2 juin 2026, pour 2 classes et une journée classe de découverte à la ferme Les abeilles de la Picherie, à Montpon-Ménestérol le 19 mai 2026, pour 2 autres classes.

- École primaire du Bout des Vergnes (pour les élèves de maternelle), découverte au Festival des drôles lecteurs à Monbazillac, le 28 mai 2026, pour 2 classes, une journée classe de découverte Gabarres à Bergerac le 1^{er} juin 2026, pour 3 classes et une journée classe de découverte Jazz pourpre à Bergerac, le 28 mai pour 2 classes.
- École élémentaire Simone Veil, pour une journée classe de découverte à Lascaux IV et au parc du Thot à Montignac, le 19 mars 2026, pour 3 classes.
- École élémentaire Cyrano, pour une journée classe de découverte avec nuitée à Lalinde au mois de juin 2026 pour 2 classes.
- École élémentaire André Malraux, pour une journée classe de découverte au parc d'attraction Walygator à Agen, le 25 juin 2026. Toute l'école est concernée par cette sortie soit 5 classes.
- École primaire Edmond Rostand (pour les élèves de l'élémentaire), pour une journée Accrozarbres à Laveyssière, le 26 juin 2026, pour 5 classes et une sortie vélo avec nuitée au Moulin de La Guillou à Lalinde, pour 2 classes.
- École primaire René Desmaison (pour les élèves de l'élémentaire), pour une journée classe de découverte à l'Abbaye de Cadouin, le 21 mai 2026, pour 2 classes.

CONSIDÉRANT que chaque école maternelle, élémentaire et primaire publique de Bergerac peut prétendre à une subvention afin d'organiser des classes de découvertes ;

CONSIDÉRANT que le montant forfaitaire est de 80 € par classe et que 54 classes ont fait une demande de subvention, l'ensemble de ces dépenses (4 320 €) peut être imputé sur la ligne budgétaire 65-65748 géré par le service éducation et citoyenneté de la Ville.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ACCORDER** dans le cadre des classes de découverte pour l'année scolaire 2025-2026, la participation communale aux écoles primaires de l'Alba pour un montant de 480 €, Bout des Vergnes pour un montant de 800 €, René Desmaison pour un montant de 160 €, Edmond Rostand pour un montant de 880 €, aux écoles maternelles Cyrano de Bergerac pour un montant de 240 €, Suzanne Lacore pour un montant de 240 €, Pauline Kergomard pour un montant de 400 €, Gambetta pour un montant de 320 € ainsi qu'aux écoles élémentaires Simone Veil pour un montant de 240 €, Cyrano de Bergerac pour un montant de 160 € et André Malraux pour un montant de 400 €.
- **D'IMPUTER** ces dépenses sur la ligne 65-65748 gérée par le service éducation et citoyenneté de la Ville.
- **D'AUTORISER** monsieur le maire à signer les documents relatifs à la participation communale pour ces écoles.

Adopté par 32 voix pour : Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO, Christine FRANCOIS, François DUHANT, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE (pouvoir), Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU (pouvoir), Mariëlle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI (pouvoir), Hélène LEHMANN, Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE, Tom PHILIPPE (pouvoir), Gaëlle SCHNEIDER, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 25/06/2026.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 2 JUL. 2026

et de l'affichage en date du - 2 JUL. 2026

d'une durée de deux mois conformément aux

indications portées ci-dessus.

La Secrétaire,

Hélène CORMIER



Le Maire,

Fabien RUET